



CONTRAT JEUNES

CATEGORIE : _____

SAISON : _____

NOM : _____

PRENOM : _____ (du joueur)

Ce contrat doit permettre à chacun de vivre une saison sportive agréable tout en respectant certaines règles de conduite. Voici ce que le club attend et ce qu'il propose aux joueurs.

LE JOUEUR :

- Respecter les encadrants, les adversaires, les dirigeants, les parents et les arbitres,
- Respecter les partenaires de mon équipe,
- Etre à l'heure aux entraînements et matchs,
- Prévenir son encadrant en cas de retard ou d'absence,
- Prendre soin de ses affaires,
- Respecter les installations,
- Parler de ses problèmes dans le groupe avec ses encadrants,
- Serrer la main à la fin de chaque victoire ou défaite.

LES PARENTS :

- Respecter les encadrants, les adversaires, les dirigeants, les parents et les arbitres,
- Respecter les partenaires de mon enfant,
- Encourager mon équipe,
- Appeler les encadrants en cas de problèmes,
- Ne pas critiquer les choix des encadrants,
- Accompagner son enfant en déplacement si possible,
- Participer aux manifestations du club.

Pour la sécurité de l'enfant :

- Accompagner leur enfant jusqu'aux vestiaires afin de s'assurer de leur prise en charge par un encadrant et/ou que la rencontre sportive à bien lieu,
- Venir jusqu'aux vestiaires récupérer leur enfant à la fin de la séance,
- Préciser à leur enfant de les attendre (en cas de retard) dans l'enceinte du stade Yffig Salaun.

Pour les parents ne voulant pas venir chercher leur enfant dans l'enceinte du stade ou laissant leur enfant rentrer par ses propres moyens devront délivrer une attestation signée déclinant toute responsabilité de l'encadrant et de l'Union Sportive Chateauneuvienne pour tout problème survenant à l'extérieur du stade.

L'ENCADRANT :

- Respecter et faire jouer chaque licencié quel que soit son niveau de jeu,
- Avoir l'esprit club avant l'esprit catégorie,
- Avoir l'esprit d'équipe avant le « vedettariat » de tel ou tel joueur,
- Avoir un comportement exemplaire vis-à-vis des arbitres et des équipes adverses,

LE CLUB :

- Accueillir et faire jouer tous ceux qui souhaitent pratiquer le football sous réserve qu'ils acceptent les règles de vie de groupe du club,
- Proposer à nos joueurs le meilleur encadrement technique et éducatif possible pour favoriser leur évolution de footballeur,
- Inculquer à nos jeunes (et aux moins jeunes également) un état d'esprit de camaraderie, de solidarité, d'honnêteté, d'abnégation qui leur servira dans la vie de tous les jours.

LE VESTIAIRE :

- Les joueurs s'engagent à respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.
- Tout acte de vandalisme ou de dégradation volontaire implique la responsabilité de son auteur et sera soumis à une sanction.
- Il est impératif de ne pas emmener d'objets ou de vêtements de valeur lors des entraînements et des matchs. Le club décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation à l'intérieur de l'enceinte du stade, ainsi que lors des déplacements.
- L'équipe devra laisser le vestiaire dans un état de propreté correct.

Certifie avoir pris connaissance de ce contrat

Signature **Parents**

Signature **Enfant**

Signature **Encadrant**